



Pétition - Non au licenciement de Teldja, triplement discriminée !

lundi 2 mai 2022, par [Bariaud](#)

Le 16 mars 2022, Teldja Seniguer, Cadre au Carif-Oref [1] Occitanie, a été convoquée par sa direction pour un entretien préalable au licenciement. Ce qui lui est reproché ? D'avoir émis depuis plusieurs mois des alertes dénonçant un climat sexiste et raciste dans l'entreprise. Teldja, comme plusieurs autres salarié.e.s est victime de ces comportements. Rien ne lui est reproché sur son travail.

Oui, incroyable mais malheureusement vrai. Au lieu de mettre un terme au sexisme et au racisme dénoncé par Teldja, au lieu de mettre en place, comme il en a la responsabilité, une politique de prévention, le directeur du Carif-Oref a fait le choix de licencier la lanceuse d'alerte ! Pire, la direction a enclenché cette procédure quelques semaines après que Teldja leur a annoncé être enceinte !

En s'attaquant à Teldja, victime de sexisme et salariée enceinte, ce sont toutes les femmes qui sont attaquées.

Pourtant, le travail de Teldja Seniguer était unanimement apprécié jusqu'à ce qu'elle dénonce le climat sexiste et le management pratiqué par la direction. L'employeur sait qu'en la faisant taire de cette manière, elle qui est l'unique déléguée syndicale, il musellera toute contestation dans l'entreprise et tout contre-pouvoir.

Teldja est aussi membre du bureau de l'Union Départementale CGT de la Haute-Garonne et la Secrétaire Générale de l'Union Locale CGT Toulouse-sud, qui soutient des centaines de salariés de petites structures, travailleurs et travailleuses précaires, aide-soignant.e.s, infirmier.e.s, livreurs à domicile...

En s'attaquant à Teldja, représentante du personnel, ce sont tou.te.s les travailleur.se.s, et en particulier les plus fragiles qui sont attaqué.e.s.

Cette procédure de licenciement se fait en contradiction complète avec la protection des victimes et témoins de sexisme, de racisme ou de harcèlement sexuel. Elle foule au pied la protection des représentant.e.s du personnel et s'assied sur la protection des salariées enceintes. Nous appelons la direction du CARIF OREF Occitanie à y renoncer immédiatement. Nous appelons la Région Occitanie qui finance l'essentiel de la structure, à exiger l'arrêt immédiat de la procédure de licenciement.

Signez [la pétition](#)

Notes

[1] Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation/Observatoire Régional Emploi Formation